La Minerve

Le Minervois

Bulletin municipal AVRIL 2023

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0
Téléphone : **819 681-3380** • Télécopieur : **819 274-2031**
www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : **info@municipalite.laminerve.qc.ca**
HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

DESCENTE À BATEAUX AUX LACS CASTORS ET MINERVE

Les propriétaires aux lacs Castors et Minerve pourront mettre leurs embarcations à l'eau via le chemin Paul-Grégoire, de **8 h** à **16 h**, aux dates suivantes:

- **Samedi le 6 mai 2023**
- **Dimanche le 21 mai 2023**
- **Samedi le 24 juin 2023**
- **Dimanche le 2 juillet 2023**

DÎNER COMMUNAUTAIRE

Vous êtes invités à participer au dîner communautaire du **19 avril** prochain, qui sera en fait le dernier de la saison.
Ils reprendront par la suite en septembre prochain.

SÉANCE DU CONSEIL

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023

Administration

Il a été convenu d'approuver l'état des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement de taxes aux inscriptions suivantes :

Matricule	Lot rénové
8730-57-0815	5069962
8925-49-4146	5070420
8925-59-1815	5070412
8925-59-2100	5070413
8930-60-3440	5070152
9422-00-1917	5264452
9523-77-6020	5071583
9529-31-3031	5071028
9725-41-2811	5071402

et d'autoriser la directrice générale, madame Suzanne Sauriol, à représenter la Municipalité de La Minerve lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, laquelle aura lieu le 1er juin 2023, à la MRC des Laurentides.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la direction à émettre un chèque au montant de 100 $ à chaque responsable de croix de chemin sur son territoire, pour l'achat de fleurs, engrais et autres.

Les membres du conseil municipal ont accordé une aide financière de 3 000 $ à l'Association des propriétaires du Lac à la Truite, afin de leur permettre des travaux d'amélioration au parc La Chapelle du Lac à la Truite.

Il a été convenu d'accepter la soumission de JIEF | Concepteur paysagiste, pour la préparation des plans et devis nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement du projet aux 4 coins, et ce, au coût de 5 518,80 $, taxes incluses.

Les membres du conseil municipal ont convenu de céder, en faveur de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, une priorité de rang sur la créance que la Municipalité détient sur les biens de l'Association pour la Télédistribution & Radio La Minerve Inc.

Il a été convenu d'appuyer les autres municipalités du Québec dans leur demande au gouvernement du Québec, d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coûts raisonnables, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux.

Sécurité publique

Les membres du conseil ont adopté le projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2023-2028 de la MRC des Laurentides, ainsi que son plan de mise en œuvre.

Les membres du conseil municipal ont adopté le rapport annuel d'activités pour l'exercice 2022, tel que soumis par la MRC des Laurentides.

Transports

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de Gévry Lacasse S.E.N.C. pour les travaux de fauchage sur une distance d'environ 150 kilomètres, au coût de 80 $ le kilomètre, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de mandater la firme Équipe Laurence pour la surveillance des travaux de réfection sur le chemin des Grandes-Côtes ainsi que pour la coordination du contrôle qualitatif des matériaux (laboratoire), au coût de 24 400 $, plus les taxes applicables.

Hygiène du milieu

L'entreprise « Les Entrepôts La Minerve Inc. », qui poursuit l'entretien des quais fabriqués et installés par « Quais Écologiques 100% Cèdre », a obtenu la reconnaissance comme poste de lavage autre que municipal, autorisé exclusivement pour la mise à l'eau des quais qu'elle entretient.

Les membres du conseil municipal ont entériné la signature du contrat de participation au programme de soutien technique des lacs de Bleu Laurentides pour l'été 2023, pour une durée de 12 semaines, pour un montant n'excédant pas 17 000 $, plus les taxes applicables.

Loisirs et culture

Il a été convenu d'embaucher madame Danielle Brisson, comme personne salariée saisonnière, au poste de préposée et responsable du bureau d'accueil touristique pour la saison 2023, selon les modalités de la convention collective en vigueur.

Il a également été convenu d'embaucher madame Victoria Leblanc, comme personne salariée saisonnière, au poste de préposée au bureau d'accueil touristique pour la saison 2023.

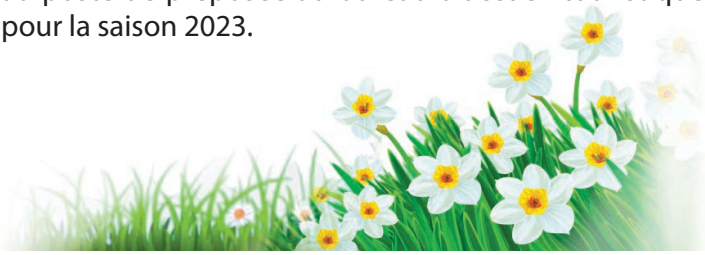

Activité de ramassage de déchets pour le Jour de la Terre

Vous êtes tous invités à rejoindre les jeunes de l'école La Relève, le vendredi **21 avril** prochain, à **13 h** pour les aider à ramasser des déchets en l'honneur du Jour de la Terre. C'est donc un rendez-vous dans la cour d'école! Apportez vos gants et nous fournissons les sacs. Concours du déchet le plus inusité et concours de la plus grande quantité de déchets ramassés.

Nouvelle réglementation pour les quais

Pour l'installation d'un quai, vous devez au minimum, avoir obtenu un permis de la Municipalité. Pour les quais de plus de 20 m^2 (incluant la passerelle), il faut maintenant un *bail d'occupation du domaine hydrique* de l'État et une *autorisation ministérielle* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Vous devez fournir la preuve que vous avez obtenu ces autorisations avant que la Municipalité puisse vous délivrer un permis à cet effet.

De plus, nous vous rappelons que :

- Le quai doit être flottant, sur pilotis, sur pieux ou sur roues;
- Un seul quai par propriété est autorisé;
- Un bâtiment principal doit être érigé pour obtenir un permis;
- La modification d'un quai nécessite aussi un permis;
- Le quai doit être localisé à 5 mètres des lignes de propriété, y compris le prolongement de ces lignes en direction du plan d'eau;
- Les matériaux utilisés ne doivent présenter aucun risque pour l'environnement;
- L'entretien et la réparation doivent se faire en milieu terrestre;
- Aucune machinerie n'est autorisée dans le littoral et la rive d'un lac ou cours d'eau.

Nouvelle réglementation pour le captage d'eau dans un lac

Avant la construction d'une installation de prélèvement d'eau de surface ou pour la modification ou le remplacement de celle-ci, vous devez maintenant remplir une *Déclaration de conformité* au MELCCFP. Dans cette déclaration, vous devez localiser les travaux et confirmer le respect des conditions d'admissibilité, tel que les méthodes de travail utilisées. Sachez que selon l'endroit où le type de travaux prévus, ce formulaire pourrait vous aligner vers une autre sorte d'autorisation. La demande doit être faite au moins 30 jours avant les travaux et est au coût de 100 $ (à verser au ministère). Avant de délivrer votre permis de captage d'eau, vous devez fournir votre déclaration de conformité à la Municipalité.

De plus, nous vous rappelons que :

- La coupe tranchée est la seule machinerie acceptée dans la rive pour ce type de travaux;
- Aucun remblai et déblai n'est permis dans les milieux hydriques, humides et dans la rive de ceux-ci;

Nous vous rappelons aussi que tous travaux près des lacs, cours d'eau et milieux humides demandent des autorisations particulières. Assurez-vous que vos travaux soient conformes aux règlements municipaux, mais aussi aux règlements des ministères.

Pour toutes questions ou renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement. Il nous fera plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires.

SUITE PAGE 4

L'influenza aviaire toujours présente au Québec : mesures de prévention et de biosécurité maintenues

Depuis avril 2022, 31 élevages de volaille (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs à l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour la ferme affectée, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement. Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de prévention

Les mesures de prévention et de biosécurité doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Signes cliniques à surveiller

Surveillez ces signes cliniques chez vos oiseaux :

- Manque d'énergie et d'appétit
- Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- Toux, éternuements et signes nerveux
- Diarrhée
- Manque de coordination
- Mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Consultez la page Web Québec.ca/Grippeaviaire pour plus d'information.

LOISIRS ET CULTURE

Du **26 juin au 21 août 2023**
5 à 12 ans (filles et garçons)

Date limite pour inscription :
16 juin 2023

18 h à 18 h 30 *(pratique)*
18 h 30 à 19 h 30 *(partie récréative)*

91, chemin des Fondateurs
(terrain de soccer)

Formulaire d'inscription :
Disponible sur le site Internet de la Municipalité de La Minerve

Sous l'onglet « LOISIRS CULTURE », section « PLEIN AIR ET SPORTS », sous-section « SOCCER CF LA MINERVE » ou directement au bureau municipal.

TRAVAUX PUBLICS

Période de dégel

L'arrivée du printemps avec ses températures plus douces, contribue à ramollir considérablement les chemins de gravier. Aussi, par mesure de sécurité et aussi afin de faciliter l'entretien des chemins, nous vous recommandons d'éviter de rouler trop près des bordures de chemins.

Surveillance des ponceaux

Bien que le Service des travaux publics effectue une surveillance régulière des ponceaux, la situation évolue très rapidement à cette période-ci de l'année. Aussi, afin de préserver nos infrastructures, nous invitons la population à porter une attention particulière à l'état des ponceaux et à ne pas hésiter à nous contacter lorsqu'une situation semble critique. Nous pourrons ainsi réagir rapidement et peut-être éviter d'importants dommages.

Distribution gratuite de compost et d'arbres

Cette année, nous vous proposons une seule et même date pour la distribution d'arbres et de compost. Nous vous donnons donc rendez-vous au garage municipal, le **samedi 27 mai** 2023, de **11 h** à **15 h**, pour ces distributions gratuites aux citoyens de La Minerve.

CLUB DE PICKLEBALL LA MINERVE

Le **Club de Pickleball de La Minerve**
vous invite à son assemblée générale annuelle (AGA)
qui se tiendra le dimanche
7 mai 2023 à **10 h**
au centre communautaire de La Minerve.
Immédiatement après l'assemblée,
les personnes intéressées seront invitées
à s'inscrire pour la saison,
au coût de 20 $ par personne.

Bienvenue à tous !

AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ASSOCIATION de CHASSE & PÊCHE DE LA MINERVE INC.

L'assemblée générale annuelle de l'Association de Chasse et Pêche de La Minerve inc., se tiendra au centre communautaire de La Minerve le vendredi 21 avril 2023 à 19 h.

Gilles Lanthier
UN BÂTISSEUR DE CHEZ NOUS

Gilles est impliqué depuis mars 2003 au sein du Club Quad Iroquois et il a accédé par la suite au poste de secrétaire du club lors de l'AGA de décembre 2003 et ce jusqu'en décembre 2014.

Durant ce temps, il fut reçu agent de surveillance de sentier (ASS) en 2005, pour effectuer de la patrouille dans les sentiers de quad tout en faisant respecter la loi sur les VHR (Véhicules hors route). Il a été un agent de sentier jusqu'en 2019 et par la suite il a suivi la formation d'agent de surveillance de sentier spécialisé (ASSS), cours donné à l'école de police de Nicolet et il a exercé ses pouvoirs jusqu'en janvier 2022. Monsieur Lanthier a également été formateur pour les agents de sentiers à travers la province, au nom de la FQCQ (fédération québécoise des clubs quads).

Tout au cours de ses nombreuses années de bénévolat au sein du Club Quad Iroquois, monsieur Lanthier a également occupé différents postes dont responsable des droits de passage jusqu'en 2019; directeur des agents de sentiers pendant 6 ans. Il a aussi participé à la construction des 5 refuges du Club Quad Iroquois; a siégé sur plusieurs comités avec les municipalités environnantes dans le but de promouvoir l'activité du quad sur notre territoire. Durant toutes ses années monsieur Lanthier a fait entre 30 et 40 heures/semaine de bénévolat.

En 2004, Gilles a participé à la mise sur pied de l'Association Quad Région des Laurentides (AQR-L) ou les représentants de tous les clubs des Laurentides y siègent. Par la suite, il a accédé au poste de président de l'AQR-L de mai 2018 à janvier 2022.

Monsieur Lanthier a été président du Club Quad Iroquois (CQI) de juillet 2014 à janvier 2022. Il a reçu en 2015 le prix reconnaissance en matière de véhicules hors route, pour la région des Laurentides ainsi que récipiendaire du prix excellence, prix remis parmi les récipiendaires de la province, en matière de véhicules hors route décerné par le ministère des transports (MTQ).

En 2021, Gilles a été récipiendaire d'un prix reconnaissance pour les 50 grands bénévoles, décerné pour les 50 ans de Loisirs Laurentides. En 2022, il a reçu un prix reconnaissance pour ses 19 ans d'implication décerné par l'Association Quad Régions des Laurentides (AQR-L). Mais le summum, nous croyons, lui fut décerné lors de l'AGA de la FQCQ en mai 2022, il fut intronisé au premier Temple de la renommée et, par le fait même, un sentier a été nommé en son nom – **LE SENTIER GILLES LANTHIER** (du chemin Séguin à La Minerve jusqu'à la roulotte des agents de sentiers à Vendée, sentier #252).

Depuis toutes ces années d'implication, son dévouement remarquable, son implication inlassable et sa passion pour le quad, en font un bénévole infatigable qui a contribué à l'essor du quad au Québec mais surtout pour le Club Quad Iroquois. MERCI GILLES de ta passion pour le quad!

Sur la photo : François Beauchemin, vice-président de la FQCQ et Gilles Lanthier, récipiendaire du Temple de la Renommée.

Calendrier des *Activités*

AVRIL	4-18 25	13 h 00 9 h 00	**ATELIER DE PEINTURE**	Doigts d'art Minervois	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	6-13-20-27 4-11-18	19 h 30	**BASEBALL POCHES**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	3-10-17-24 1-8-15-22	13 h 30	**CARTES**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	7-14-21-28 5-12	13 h 30	**CARTES LE VENDREDI**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL	16-30	12 h 30	**CRIBBAGE**	Éveil féminin	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	6-20 4-18	9 h 00	**CUISINE COLLECTIVE**	MADA	Centre communautaire
AVRIL	19	12 h 00	**DÎNER COMMUNAUTAIRE**	Hirondelles	Centre communautaire
AVRIL	7-14-21	10 h 00	**EXERCICES**	Bougeons plus	Centre communautaire
MAI	19	19 h 00 20 h 00	**DISCUSSION AUTOUR DES VOYAGES ET PROJECTION DU FILM GRANDS EXPLORATEURS**	Bibliothèque	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	5-12-19-26 3-10-17-24	19 h 30	**JEU DE DARDS**	Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	6-13-20-27 4-11-18-25 27 (Tournoi)	13 h 30 13 h 30 10 h 00	**SCRABBLE**	Club de scrabble Mine de rien	Centre communautaire
AVRIL **MAI**	3 1	19 h 00	**SÉANCE DU CONSEIL**	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
MAI	6	17 h 00	**SOUPER ÉTHIOPIEN (LEVÉE DE FONDS)**	Maison des jeunes	Centre communautaire

LA MAISON DES JEUNES PRÉSENTE

MAISON DES JEUNES DE LA MINERVE

SOUPER ÉTHIOPIEN

PAR ANTHONY GOLO

Nourriture épicée

LE SAMEDI 6 MAI, DÈS 17H30
À LA SALLE COMMUANUTAIRE

MENU

Sauce au poulet, mijoté de lentilles rouges, mijoté de choux, carottes et pommes de terre, mijoté de pois jaune, épinards sautés aux épices éthiopiennes, salade de tomates, salade de betteraves, carottes et pommes de terre, pâte fine farcie aux lentilles vertes et tartare de boeuf.

Spaghetti pour les enfants!

BAR SUR PLACE!

BILLETS

ADULTE : 25 $ ENFANT : 10 $ (SPAGHETTI)

EN VENTE À LA MAISON DES JEUNES.
Vous pouvez aussi nous joindre au 819 274-1797 ou par courriel, maisondesjeunes.laminerve@gmail.com

La Minerve

Municipalité Amie Des Aînés

En partenariat avec : Québec

Municipalité amie des aînés

ACTIVITÉS EN COURS OU À VENIR

- Le comité de mise en œuvre de la Politique en faveur des aînés s'est réuni le 4 avril dernier. Il a été question d'offrir à l'automne, à toute la population, la conférence « Aînés avisés » traitant du thème de la maltraitance. Inscriptions à venir.

- La première activité de cuisine collective a eu lieu le 23 mars dernier. Ce fut un succès ! Poulet cacciatore, vol-au-vent, pain de viande, sauce à spaghetti, gâteau aux carottes ont été cuisinés, pour un total d'une centaine de portions au coût de 1,75 $ par portion. Trois heures et demie de plaisir et de bonne entente. Un prochain groupe débutera bientôt.
  Pour vous inscrire, contactez Denise Bonneville, citoyenne : 819 274-1455

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Si vous êtes citoyen, commerçant, représentant d'organisme ou d'association et que vous avez un message d'intérêt pour les aînés, nous pouvons le faire paraître ici pour vous. Pour Information, communiquez avec Marie : 450 821-9579 ou redaction@gmail.com

- Nous sommes toujours à la recherche d'un ou deux bénévoles, quelques heures par mois, pour accompagner une personne à un rendez-vous médical, avec compensation pour l'utilisation de votre véhicule. Votre soutien peut faire toute une différence !
  Pour information appelez Marie : 450 821-9579.

NOTRE CUISINE COLLECTIVE EST SYNONYME D'ENTRAIDE

Des participants souhaitent partager leurs portions avec des personnes qui ne peuvent pas s'inscrire à l'activité cuisine.
Si vous êtes intéressés à recevoir des plats au prix coûtant d'environ 2 $, contactez Céline : 438 390-2267.

La Minerve

BIBLIOTHÈQUE La Minerve

MA BIBLIO À MOI
Quand je veux où je veux.

Prenez note que la page Facebook de la bibliothèque de La Minerve sera inactive entre le 15 avril et le 11 mai 2023.

SUGGESTIONS DE LECTURE
Jour de la terre
22 AVRIL

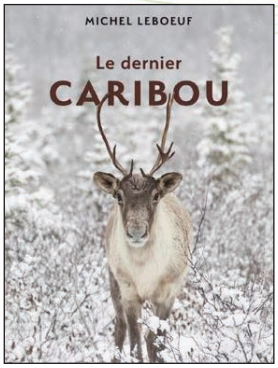

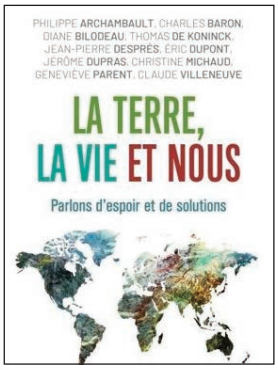

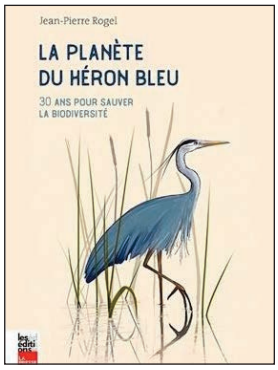
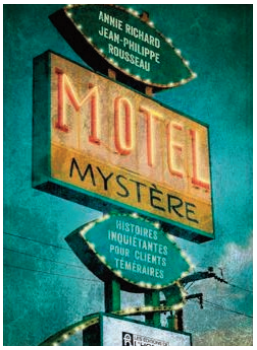
NOUVEAUTÉS